



---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Gestion de fréquences : l'ARPCÉ et l'UIT organisent un séminaire de formation sur la notification des assignations de fréquences et le logiciel dédié à la gestion de fréquences dans les pays en développement (SMS4DC).

**Brazzaville, le 27 Septembre 2019** : L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCÉ) en République du Congo, accueille du 30 septembre au 4 octobre 2019, à Brazzaville, un séminaire régional de formation sur la notification des assignations de fréquences et l'utilisation du logiciel de gestion de fréquences dans les pays en développement (SMS4DC)», initié par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). Les travaux dudit séminaire seront dirigés par le Directeur Général de l'ARPCÉ Congo, Monsieur Yves Castanou, en présence du Représentant de l'UIT-Afrique Centrale, Monsieur Jean-Jacques Massima-Landji.

A travers ces assises organisées avec l'appui de l'ARPCÉ, l'institution onusienne entend renforcer les capacités des pays en développement dans la gestion du spectre de fréquences. Il s'agira notamment d'initier une centaine d'experts en gestion du spectre des fréquences, des pays de l'espace francophone de l'Afrique, à l'utilisation du SMS4DC ; un logiciel développé par le Bureau de Développement des Télécommunications de l'UIT.

En effet, le SMS4DC est un programme informatisé de gestion du spectre mis à la disposition des pays en développement. Il facilite la gestion des actions aussi cruciales en lien avec les processus d'assignation et de notification des fréquences radioélectriques. Peu coûteux, ce logiciel est extrêmement complexe avec de nombreuses caractéristiques et de nombreuses fonctions techniques qui nécessitent une initiation préalable.

Pour le Directeur des Ressources en Fréquences de l'ARPCÉ Congo, Monsieur Benjamin Mouandza, « Les assises de Brazzaville tombent ainsi à point nommé. Les participants au séminaire saisiront la meilleure opportunité pour harmoniser au niveau du continent africain les politiques en matière de gestion du spectre des fréquences sur la base des meilleures pratiques internationales. On peut citer entre autres l'attribution de licences, le traitement des interférences nuisibles, la tarification, la notification, mais aussi la gestion des tableaux nationaux d'attribution des fréquences, afin de rendre disponibles les fréquences pour le haut débit large bande en Afrique ».

L'initiative de l'UIT de tenir ce séminaire à Brazzaville, conforte l'ARPCÉ dans son engagement à favoriser l'avancement des Télécommunications en Afrique en général et au Congo en particulier. Le but ici étant de promouvoir l'accès des populations aux technologies numériques actuelles et à venir.

Il sied de souligner que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'initiative Politique et Régulation pour l'Afrique Digitale, en sigle PRIDA, qui est une initiative conjointe de l'Union Africaine (UA), de l'Union Européenne (UE) et de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). « Elle permet de rendre disponible, sur le continent africain, l'accès universel et abordable à l'internet haut débit large bande, en facilitant l'utilisation efficace du spectre des fréquences », indique Monsieur Benjamin

MOUANDZA. Le but étant de tirer parti des avantages de la numérisation en abordant les différentes dimensions de l'offre et de la demande de l'accès haut débit tout en renforçant les capacités des États membres de l'UA dans le domaine de la gouvernance de l'Internet.

**A propos de l'ARPCÉ** : Bras institutionnel du Gouvernement en matière de régulation des Postes et Communications Electroniques, l'ARPCÉ a la délicate mission de protéger à la fois les intérêts de l'Etat, des consommateurs et des prestataires dans les secteurs régulés.

**A propos de l'UIT** : L'Union internationale des télécommunications ou UIT est l'agence des Nations unies pour le développement, spécialisé dans les technologies de l'information et de la communication, basée à Genève. Elle compte 193 États membres et 700 membres et associés du secteur.

**Pour plus d'informations, veuillez appeler aux numéros suivants** : Tél. (+242) 06 675 9494  
06 862 00 03 - Mail: [contact@arpce.cg](mailto:contact@arpce.cg) Site-web: [www.arpce.cg](http://www.arpce.cg) – Facebook: arpce congo